



Compte rendu Comité de quartier de Saint Hugeon, Le Rusquet, Pouldiguy, Petit Camp.

Réunion du mardi 23 juin 2015.

Elus municipaux :

Mesdames Hervé Thérèse & Corvisier Bernadette;

Messieurs Nédélec Marc & Robert Eric.

Services municipaux :

Madame Alasseur Anaïs

Bureau du conseil de quartier :

Mesdames Lemoussu Pierrette & Nonen Sylvie,

Messieurs Allainguillaume Didier & Roussel Claude,

Madame Pichouron Yolande (excusée),

Ordre du jour :

1. Présentation de la situation budgétaire communale,
2. Intervention sur les transports en commun (TILT et TIBUS),
3. Choix d'implantation de la boîte à livres,
4. Retours sur la réunion concernant l'assainissement,
5. Suivi des demandes,
6. Questions diverses.

Préambule : Une trentaine de personnes sont présentes pour cette réunion.



1. Présentation de la situation budgétaire communale.

Monsieur Robert, adjoint aux Finances, nous a présenté la situation budgétaire de la ville. Il a mis l'accent sur la baisse des dotations de l'Etat entraînant des ajustements dans le budget car il y a obligation d'équilibrer les comptes (recettes & dépenses).

La dette par habitant à Lannion est de 459 euros contre 1092 euros pour une ville de 20000 à 50000 habitants ou 964 euros pour une ville de 10000 à 20000 habitants.

2. Intervention sur les transports en commun (TILT et TIBUS).

Madame Corvisier, élue de Lannion et déléguée aux transports à LTC a exposé les 5 solutions de transports proposées par LTC :

- Le transport urbain TILT,
- La navette express,
- L'agglomobi pour les personnes à mobilité réduite et de plus de 80 ans,
- L'agglomobi taxi pour faciliter les déplacements des habitants des secteurs de Plestin-les-Grèves et Plouaret,
- La ligne 30 reliant Lannion à Morlaix.

Madame Corvisier expose les démarches qui ont eu lieu suite aux différentes demandes du conseil de quartier :

- il n'est pas prévu actuellement d'extension du réseau TIBUS jusqu'à la route de Kermaria
- le conseil départemental, en charge des transports scolaires, n'a pas l'obligation de desservir cette zone car elle est à moins de 3km des établissements scolaires. Lors de la dernière réunion la possibilité suivante avait été évoquée : « Pour La ligne n°16 Ti bus (Lannion Penvenan), tous les cars sont en doublon. Il avait été proposé que le premier car fasse son circuit habituel (les écoles, Le Rusquet, Kermaria, Petit Camp,) et que le second passe la routes de Tréguier, la route de Kermaria (avec un arrêt au lotissement Maharit An Nay), Pradic Glas, Petit Camp..... »Après discussion avec le conseil départemental, il s'est avéré que cette solution n'était pas réalisable car le doublon présenté ne se met en place que le lundi et le vendredi
- En accord avec le conseil départemental, la mise en place d'un arrêt supplémentaire route de Tréguier sur le trajet de la ligne 7 du Tibus avait été imaginée. Néanmoins cette proposition ne peut être réalisée car : dans le sens Tréguier/Lannion, la réalisation d'un arrêt de bus ne pourrait se faire que dans le délaissé situé aux intersections route de kermaria/route de Tréguier. La réalisation d'un arrêt de bus sécurisé à cet endroit ainsi que des cheminements piétons pour y accéder a été estimée à 93000€. la réalisation de cet aménagement est sur le principe à la charge de la commune. Celle-ci n'a pas prévu dans son plan d'investissement cette dépense, et ne réalisera donc pas l'aménagement. Également, cette solution présentait les désavantages suivants : la ligne 7 ne s'arrête pas au collège Coppens, mais à Park Nevez, cette solution n'aurait donc pas permis de répondre aux élèves collégiens.



Enfin, la réalisation d'un arrêt dans le sens Lannion/Tréguier posait un problème de sécurité. Il n'a pas été possible de déterminer un lieu proche de l'intersection route de Kermaria/route de Tréguier pour réaliser cet arrêt. En effet, celui-ci suppose la réalisation d'une traversée piétonne, afin que les enfants traversent en toute sécurité. Or, la configuration de la route ne permet pas cette réalisation du fait de l'absence de visibilité aux croisements de ces deux routes (arrivée en haut d'une côte).

Mme Corvisier ne propose aucune solution immédiate pour le transport route de Kermaria. Elle explique que la mise en place de transports en commun LTC pour les habitants de la route de Kermaria sera étudiée au sein du volet déplacements du projet de territoire

3. Choix d'implantation de la boîte à livres.

Le parking de la salle des fêtes du Rusquet a été choisi pour installer la boîte aux livres.

4. Retours sur la réunion concernant l'assainissement.

Comme demandé lors de la dernière réunion du conseil de quartier, une réunion sur l'assainissement s'est déroulée le 13/03/2015 en présence Christian Méheust (conseiller municipal délégué à l'eau & assainissement et conseiller communautaire), Stéphane Guichard (LTC), Alan Diverres (Ville de Lannion).

Une zone d'étude a été définie sur le secteur de Petit Camp. L'étude sera lancée en début 2016. Il a été demandé d'élargir cette zone d'étude au secteur de Kervoigen jusqu'à Pégase V ainsi qu'au secteur Lan an Moudet Bras qui avait déjà été exclu lors travaux précédemment réalisés à 200 mètres de ce secteur.

De plus, le conseil a demandé la présence de Mr Méheust au prochain conseil de quartier.

5. Suivi des demandes.

- Le chemin piéton route de Tréguier & route de Kermaria.

Les travaux route de Tréguier et une partie de la route de Kermaria sont terminés.

La section du lotissement de Maharit An Nay vers Pradic Glas sera faite après acquisition foncière.

- Travaux de peinture sur les passages piétons au Rusquet.

Ils n'ont pas encore été effectués par les services de la ville. Le conseil demande que ces travaux soient fait avant la rentrée des classes.

- Le chemin de Kervoigen.

L'aménagement de zones de croisements a été réalisé avec la création de 13 refuges.

Suite à la demande de panneaux « sortie d'engins » par l'entreprise Trégor TP 145 route Petit Camp Convent Coadou, des panneaux ont été posés.



- Intersection entre les rues Saint Pierre, Pen Keriven et Pen Kerevan Huellan.

La demande de la création d'un rond point par les riverains a été refusée. Des améliorations en terme de signalétiques ont été proposées (une ligne blanche continue entre les ronds points du Leclerc et de la zone du Rusquet). Cette proposition n'a pas été retenue par les riverains présents à la réunion.

- Lotissement Maharit An Nay.

Les différents panneaux signalétiques demandés ont été posés.

6. Questions diverses.

Un abri bus est demandé à l'entrée du nouveau lotissement de Saint Hugeon dans la côte du Rest (Cf. fiche de liaison).

A ce même endroit, les automobilistes ont des difficultés à sortir du lotissement. Ils demandent l'élagage des talus de part et d'autre de l'entrée.

A Pouldiguy, il y a un problème dans la continuité des trottoirs, un manque de marquage des passages piétons & des ornières au niveau des chicanes. De plus, des comptages de vitesse sont demandés rue Théodore Monod.

Route de Kermaria, des comptages de vitesse sont demandés au niveau du chemin de Crech Huel.

Les riverains de chemin de Crech Huel demandent la matérialisation au sol et avec un plot de l'entrée du chemin.

Les travaux de signalétique à l'intersection de la route de Pradic Glas et chemin de Crech' Lan n'ont toujours pas été réalisés.

Entre le Rusquet et la nouvelle zone de Pégase V, une demande de trottoirs et d'abribus est adressée à la mairie. Cette demande sera réalisée en lien avec la création du nouveau lotissement.

Allée de Petit Camp, un riverain demande un panneau de limitation de vitesse à 30km/h et un panneau « attention aux enfants ».

Sur l'avenue de la résistance au N°40, un riverain se plaint d'un problème de vitesse excessive des véhicules devant chez lui, du non respect du panneau Stop chemin de kersoles, et d'un manque de nettoyage du bord de l'avenue.

Quand la fibre optique sera-t-elle installée dans notre quartier ? Les travaux actuels sur la mise en place de la fibre optique sont gérés par Orange, qui avance par phase. Pour l'instant elle met en œuvre la phase 2, située plutôt sur Rive Gauche. Le reste des travaux n'est pas encore programmé.

Quels sont les projets pour Saint Hugeon IV ? Actuellement la zone de Saint-Hugeon IV est une réserve foncière, qui a vocation à être urbanisée. Néanmoins il n'y a pas aujourd'hui de projets définis pour cette zone.